

St. Dignan de-Cauptrain, 28 Aout 1904

Cher Monsieur Deherme,

Je vous adresse ci inclus en un mandat de 20<sup>fr</sup> ma participation à votre œuvre encore une fois menacée, et qu'il faut maintenir, quand même continuer; ne serait-ce que pour léguer à l'avenir un beau monument — un des derniers peut-être — que les générations de demain se montreront avec surprise.

Ce sera une curiosité pour elles. Ne refusez pas ce luxe, aux temps nouveaux, et à nous, cher Monsieur, cette nécessité présente.

Je ne vous envoie pas de liste de souscripteurs. Je n'en trouverais pas ici qui conçoivent la pensée libre, probablement parce qu'ils ne pourraient empêcher de substituer à cette définition de l'homme de confondre

avec l'autre vocable - Libre-Pensée - qui désigne,  
trop souvent, un état d'esprit que vous savez.

Ma souscription est tardive.....

Si il vous a causé quelque peine, je vous  
supplie de me pardonner mon silence.

Je vous écrivis après réception du  
Bulletin de mai, qui m'annonçait une  
catastrophe, une lettre que je ne vous ai  
pas envoyée, parce qu'il me sembla bien  
présomptueux de vous tenir ma pauvre opinion  
et parce que je me dis que le faible témoignage  
de sympathie attristée, que je vous aurais  
adressé, était parfaitement insignifiant  
en face du désastre qui frappait l'œuvre  
qui fut toute une vie, votre vie.

Oh! je connais ces lendemains des  
beaux rêves chancelants - je voulais écrire  
ébranlés - Et je me demande, chaque  
lendemain plus tristement que la veille,  
si ce n'est pas folie que de vouloir  
s'obstiner à découvrir un sens à la vie  
et un but à nos énergies.

Vous comprenez, cher Monsieur,  
que le spectacle d'une désespérance

n'était pas beau à offrir, surtout à  
quiconque ne doit pas désespérer.

Vous ne m'en voudrez pas, hélas  
je le sais bien, d'avoir attendu au jour  
d'hui pour vous l'offrir, et parce que  
vous me plaindrez, vous me pardonnerez  
aussi d'être un désespéré.

Peuillez me croire, cher Monsieur,  
Bien cordialement, votre dévoué.

J. Royer

P.S. Le moyen que je vous envoie une  
note gaie? Parmi les faits qui datent  
de cette semaine, — Voyez l'excommunication  
du Citoyen Jaurès — — —  
Voyez — levez, cette semaine, session des  
Conseils généraux — M. Renault-Morliac  
chef des républicains progressistes, ce champion  
de toutes les libertés, est député de mon  
arrondissement, et vice-président du  
Conseil général de la Mayenne. Ce pontife  
après avoir fait repousser la question  
préalable, fait voter un vœu pour le  
maintien du Concordat. (C'est déjà fort  
qu'un apôtre acharné de la Liberté — des

toute les libertés soit opposé à la dénonciation  
du Concordat — qui n'existe plus — (jurisqu'on  
ne l'observe pas, et qui est inobservable)

Ce pontife fait voter le lendemain la  
question préalable contre un vœu en faveur  
de la liberté de l'enseignement congréganiste  
qu'il a tant défendu à la Chambre!

Les grands hommes sont des mystères!

